



Madrid, le 5 février 2018

CIRCULAIRE ICCAT # 622 / 2018

**OBJET: RÉUNION ICCAT DE 2018 DE PRÉPARATION DES DONNÉES SUR LE THON OBÈSE
Madrid (Espagne), 23-27 avril 2018**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la réunion de 2018 de préparation des données sur le thon obèse aura lieu du 23 au 27 avril 2018 à Madrid (Espagne).

Vous trouverez, ci-joint, les objectifs, l'ordre du jour provisoire de cette réunion et des informations pertinentes concernant son organisation. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cet avis aux scientifiques susceptibles de participer à la réunion. Cet avis sera également publié sur notre page web.

Afin de disposer d'une estimation du nombre de participants avant la tenue de la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir envoyer au Secrétariat, avant le **13 avril 2018**, une liste des délégués qui participeront à la réunion.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.



Driss Meski
Secrétaire exécutif de l'ICCAT

DISTRIBUTION :

– Mandataires de la Commission :

Président de la Commission :	R. Delgado	Président du COC :	D. Campbell
Premier Vice-Président :	S. Depypere	Président du PWG	N. Ansell
Second Vice-Président :	Z. Driouich	Présidente du STACFAD	H.A. Elekon
Président du SCRS :	D. Die		

- Chefs de délégation / Chefs scientifiques
- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes

PIÈCES JOINTES :

Objectifs, ordre du jour provisoire, informations pour les participants.

RÉUNION ICCAT DE 2018 DE PRÉPARATION DES DONNÉES SUR LE THON OBÈSE **Madrid (Espagne), 23-27 avril 2018**

Objectifs

Le paragraphe 44 de la Recommandation 16-01 demandait au SCRS de réaliser une nouvelle évaluation du stock de thon obèse en 2018. Ceci est conforme au plan de recherche stratégique du SCRS et considéré comme une priorité, pour les motifs suivants : 1) la dernière évaluation a été menée en 2015; 2) l'état de surexploitation du stock nécessite un suivi étroit de la population; 3) le TAC convenu pour 2016 a été dépassé, 4) depuis la dernière évaluation, des changements importants sont survenus en ce qui concerne les données halieutiques historiques et 5) de nouvelles informations du programme AOTTP sont disponibles pour documenter l'évaluation des stocks.

En conséquence, en 2017, le SCRS a élaboré un plan de travail au titre de 2018 qui comprenait une évaluation des stocks de thon obèse et une réunion de préparation des données visant à recueillir et analyser toutes les informations existantes requises pour l'évaluation des stocks.

Des informations détaillées sur le travail de préparation, les responsabilités et les dates limites de présentation des données et des documents de cette réunion figurent dans le plan de travail du groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux au titre de 2018 qui prévoit ce qui suit :

- Mise à jour des prises de thon obèse (T1NC : prises nominales, T2C : prise et effort, T2SZ : fréquence de taille) pour toutes les CPC et flottilles jusqu'à l'année 2017.
- Améliorer les données de la tâche I et II de l'ICCAT, y compris compléter la réévaluation des statistiques historiques ghanéennes pour le thon obèse (albacore et listao) jusqu'en 2017.
- La pêcherie historique combinée « FIS » (FRA + CIV + SEN, avant 1991) se divisera en 2 en ce qui concerne la tâche II (T2CE et T2SZ/CAS) et sera attribuée à la CPC respective dans la ligne de ce qui a été fait avec les prises de la tâche I par le passé. Il est également nécessaire de diviser (T2CE et CAS) les pêcheries tropicales combinées ETRO (flottille combinée NEI-ETRO) affectant principalement la senne avant 2006 (1991 à 2005).
- Estimations des faux poissons à fournir jusqu'en 2017.
- Préparation d'une CAS/CAA préliminaire du thon obèse à des fins de discussion pendant la réunion de préparation des données.
- Mise à jour des indices de CPUE standardisée du thon obèse jusqu'en 2017 pour les flottilles palangrières du Brésil, du Taipei chinois, du Japon, du Maroc, des États-Unis et de l'Uruguay. Il est à noter que les indices pour les flottilles qui ont une vaste couverture spatiale doivent aussi être fournis par zone (Nord, équatoriale et Sud), comme il avait été convenu lors de la dernière évaluation et idéalement par année/trimestre.
- Mise à jour des indices de CPUE standardisée du thon obèse jusqu'en 2017 pour la pêcherie de canneurs de l'UE (îles Canaries, Açores et flottille opérant à Dakar) et les flottilles de senneurs séparées par mode de pêche (DCP et banc libre) et par année/trimestre.
- Mise à jour des informations de marquage sur les déplacements au moyen des résultats les plus récents de l'AOTTP.
- Actualiser les informations biologiques.
 - Les données de l'AOTTP et d'autres sources pourraient être examinées afin de déterminer le vecteur de mortalité le plus approprié à utiliser dans l'évaluation. Différents vecteurs de mortalité devraient être utilisés comme cas de sensibilité dans l'évaluation.
 - Les incertitudes entourant la croissance du thon obèse pourraient également affecter l'évaluation des stocks. Les données de l'AOTTP seraient très utiles pour déterminer la courbe de croissance la plus appropriée pour le thon obèse de l'Atlantique. Différentes courbes de croissance devraient être utilisées comme cas de sensibilité dans l'évaluation.
 - Élaborer une ogive de maturité pour le thon obèse sur la base des analyses histologiques.

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture, adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
2. Examen des données historiques et des nouvelles données sur la biologie du thon obèse
 - 2.1 Âge et croissance
 - 2.2 Mortalité naturelle
 - 2.3 Reproduction
3. Examen des statistiques des pêcheries
 - 3.1 Données de tâche I (captures)
 - 3.2 Données de tâche II (prise-effort et échantillons de taille)
 - 3.3 Améliorations apportées aux statistiques ghanéennes (tâches I et II, 2006-2017)
 - 3.4 Améliorations apportées aux estimations des « faux poissons » (tâche I)
 - 3.5 Progrès accomplis en ce qui concerne la « ventilation » des données FIS de la tâche II
 - 3.6 Autres informations (marquage)
4. Examen et actualisation de CAS/CAA
 - 4.1 Estimations préliminaires
 - 4.2 Améliorations nécessaires à apporter pour l'estimation finale de la CAS
5. Examen des indicateurs des pêcheries
6. Examen des indices disponibles d'abondance relative par flottille et estimation des indices combinés

Remarque : Afin de permettre l'examen de structures de modèles plus complexes, tous les indices devraient utiliser les facteurs année, trimestre et zone.
7. Identification des données d'entrée et spécifications de données pour les différents modèles d'évaluation et le cadre de l'avis (ASPIC, VPA2-Box, BSP, SS3, autres)
8. Examen des progrès accomplis par l'AOTTP
9. Recommandations
10. Autres questions
11. Adoption du rapport et clôture

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES PARTICIPANTS

1. Date et lieu de la réunion

La réunion aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 avril 2018. L'inscription commence à 8h30 le 23 avril. Les heures de réunion seront approximativement de 9h à 18h.

La réunion aura lieu au Secrétariat de l'ICCAT : c/Corazón de María 8, Madrid, Espagne. Pour obtenir un plan d'accès au Secrétariat et des informations sur Madrid, veuillez consulter [notre site](#).

2. Personnes de contact

Président de la réunion: Hilario Murua (hmurua@azti.es)

AZTI Tecnalia

Itsas Ikerketa Saila, Herrera Kaia Portualde z/g

20110 Pasaia Gipuzkoa, Espagne

Tél : +34 667 174 433

Contact au Secrétariat : Miguel Neves dos Santos (miguel.santos@iccat.int)

Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT)

c/ Corazón de María 8, 6^e étage

28002 Madrid, Espagne.

Tél : +34 91 416 56 00 ; Fax : +34 91 415 2612

3. Langue

La langue de travail de la réunion sera l'anglais étant donné qu'aucun service de traduction simultanée ne peut être fourni. Les documents scientifiques peuvent être rédigés en anglais, espagnol ou français.

4. Demande de documents scientifiques

Les participants sont encouragés à présenter des documents scientifiques pertinents. Afin de mieux organiser les réunions, le SCRS a établi, en 2014, des dates limites pour la transmission des documents qui ont été révisées en 2015. Ces dates limites fournissent aux rapporteurs des informations importantes, leur permettant de mieux ajuster le calendrier de la réunion et permettant au Secrétariat de mettre à la disposition des participants les documents avant la réunion. En 2015, le Comité a proposé qu'une nouvelle date limite de soumission des documents SCRS soit instaurée. Les versions complètes de ces documents devraient être fournies au moins une semaine avant la tenue de la réunion dans le cadre de laquelle ceux-ci doivent être présentés afin d'en faciliter l'examen par les scientifiques participants avant la tenue de ces réunions. Par conséquent, les documents complets de cette réunion doivent être envoyés à info@iccat.int ou miguel.santos@iccat.int le **15 avril 2018** au plus tard. Il est rappelé aux auteurs de suivre de près les [Directives pour les auteurs de documents scientifiques pour le SCRS de l'ICCAT et le Recueil de documents scientifiques](#). En outre, les documents originaux (texte, tableaux et figures) devraient être élaborés en WORD ou dans un logiciel compatible.

5. Présentation des données

Les CPC sont priées de soumettre des données de la tâche I et de la tâche II (y compris compléter la réévaluation des statistiques historiques ghanéennes et des estimations de faux poissons) jusqu'en 2017, une semaine avant le début de la réunion.

Il est demandé d'actualiser les indices de CPUE standardisés du thon obèse jusqu'en 2017 des principales flottilles palangrières et de surface. Étant donné que le Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM) a établi des critères standard visant à évaluer les taux de capture standardisés, il est recommandé que les auteurs de documents sur les CPUE standardisées suivent les instructions définies par le WGSAM qui décrivent les informations requises pour faciliter l'élaboration et l'évaluation appropriées des séries de CPUE. Les Parties devraient soumettre les indices d'abondance une semaine avant la réunion. De cette façon, les auteurs des CPUE conjointement avec le Président et le Secrétariat prépareront un tableau provisoire d'évaluation de la CPUE avant la réunion.

6. Financement

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance d'un scientifique de chaque Partie contractante en développement de l'ICCAT qui peut fournir des informations en rapport avec les objectifs de la réunion, notamment en ce qui concerne la présentation des données.

Conformément aux Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions, adoptées à la réunion de 2014 de la Commission, les demandes doivent être reçues **45 jours** à l'avance, soit avant le **9 mars 2018**. Les demandes d'assistance financière ne seront pas acceptées après cette date.

Toute l'information relative aux [fonds spéciaux de l'ICCAT de participation aux réunions de l'ICCAT et de renforcement des capacités](#) est disponible sur le site web de l'ICCAT. Il est fortement recommandé de visiter cette page web et de suivre rigoureusement les protocoles. Il est notamment nécessaire de remplir complètement le formulaire d'invitation, y compris les explications sur la contribution escomptée à la réunion et sur la façon dont elle se rapporte aux objectifs de la réunion.

7. Hôtels

Une liste des hôtels recommandés est disponible sur le site web de l'ICCAT (<http://iccat.int/fr/meetingscurrent.htm>).